

1. Cette note concerne les Rencontres Interclubs Loisir (RIL) organisées par le Comité du cher de badminton.
2. Les Rencontres Interclubs Loisir sont ouvertes à tous les joueurs minimes, cadets, juniors, seniors ou vétérans qui respectent les conditions suivantes :
 - être licencié dans le club engagé,
 - être autorisé à jouer en compétition,
 - avoir le classement NC, P11 ou P12
 - ne pas avoir fait plus de 3 rencontres dans la saison dans un championnat interclub supérieur (national, régional ou départemental)
3. Chaque club est autorisé à inscrire une ou plusieurs équipes. Cependant, un joueur ne peut jouer que pour une seule équipe en RIL.
4. En RIL, l'entente entre 2 clubs est autorisée. Dans ce cas, l'inscription doit être faite par le club auquel appartient le capitaine. Une seule entente par club est autorisée.
5. Chaque rencontre se déroule en 5 matchs :
 - 1 Simple Homme
 - 1 Simple Dame
 - 1 Double Homme
 - 1 Double Dame
 - 1 Double Mixte
6. Un joueur n'est pas autorisé à disputer plus de deux matchs lors d'une même rencontre. L'équipe doit donc être composée au minimum de 3 Hommes et 3 Femmes, et au maximum de 4 Hommes et de 4 Femmes.
7. Est considéré comme match perdu par forfait :
 - Un match non joué ;
 - Un match joué par un joueur non qualifié au regard des points 2, 3 et 5.

Dans le cas d'un joueur aligné dans les trois disciplines, c'est pour le double mixte qu'il sera considéré comme non qualifié.

Un forfait est assimilé à une défaite sur le score de 21-0, 21-0. Si les deux équipes sont forfaits, le forfait sera comptabilisé 0-0 par set.

8. Le barème des points par match est le suivant :
 - Match gagné = 1 point
 - Match perdu = 0 point
 - Match forfait = 0 point
9. Le barème des points par rencontre est le suivant :
 - Victoire = 2 points
 - Défaite = 1 point
 - Forfait = 0 point

Le résultat sur une rencontre perdue par forfait sera de 0 match à 5, 0 set à 10 et 0 points à 210.

10. Le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres. S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres. Si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres. Si l'égalité persiste une nouvelle fois, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de points gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres. Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à deux, le classement est déterminé par le résultat des ou de la rencontre(s) les ayant opposées, calculé selon les mêmes principes. En dernier recours, les équipes sont départagées par un tirage au sort.
11. Le Comité du Cher de badminton s'engage à fournir à l'ensemble des équipes le calendrier de toutes les rencontres avant le démarrage du championnat. Chaque club doit communiquer les dates des rencontres à tous les joueurs concernés dès la diffusion du calendrier.
12. La demande de modification d'une rencontre est possible. Le capitaine de l'équipe concernée doit contacter le capitaine de l'autre équipe afin de convenir d'une nouvelle date / heure et/ou d'un nouveau lieu. Les 2 capitaines doivent obligatoirement se mettre d'accord, sinon la demande de modification ne sera pas acceptée. Le décalage est autorisé dans un intervalle donné (date de fin de la phase du championnat). Lorsque la modification est arrêtée, le capitaine de l'équipe concernée doit la communiquer à la commission par mail à interclubs@cdbad18.org
13. A l'issue de chaque rencontre, le capitaine de l'équipe qui reçoit a 48h pour saisir les résultats sur BADNet.
14. Déroulement d'une rencontre :
- Le club hôte doit réserver au moins 2 terrains et doit disposer d'une trousse de secours complète afin de pouvoir intervenir en premiers soins.
 - Les 2 équipes doivent fournir à parité les volants.
 - Avant le début de la rencontre, les capitaines remplissent la feuille de résultat avec le nom des joueurs pour chacun des matchs et ils se mettent d'accord sur l'ordre des matchs.
 - Pendant la rencontre, les joueurs doivent respecter les règles propres à toute compétition de badminton (équité sportive, tenue vestimentaire, temps de repos, ...).
 - Après chaque match, l'un des capitaines inscrit le score sur la feuille de résultats.
 - A la fin de la rencontre, les capitaines valident le résultat final.

15. DATE D'INSCRIPTION

Les dates limites de réception des dossiers d'inscription pour la saison sont :

Phase 1	25/11/2023
Phase 2	23/02/2024

16. DROITS D'ENGAGEMENT DU CHAMPIONNAT INTERCLUBS

Nombre de phase	Droits d'engagement (par équipe)
1 ou 2	15€ Par virement de référence « SigleDeVotreClub-RIL »

17. DATES BUTOIRS

	Officialisation de la composition des poules	Début	Fin
Phase 1	31/10/2023	06/11/2023	23/02/2024
Phase 2	04/02/2024	11/03/2024	15/06/2024

18. COORDONNEES

Les dossiers d'inscription complets sont à retourner par mail à interclubs@cdbad18.org